



Rapport financier semestriel
au **30 Juin 2016**

mithra
PHARMACEUTICALS

Inspired by Women

Table des matières

I. Rapport de gestion intermédiaire

- 1 Informations sur la société
- 2 Événements importants survenus au cours des six premiers mois de l'exercice social
- 3 Principales données financières
- 4 Principaux risques et incertitudes
- 5 Transactions avec des parties liées

II. États financiers consolidés résumés intermédiaires pour l'exercice clos le 30 juin 2016

- 1 Compte de résultat consolidé intermédiaire
- 2 État consolidé intermédiaire du résultat global
- 3 État consolidé intermédiaire de la situation financière
- 4 État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres
- 5 État consolidé intermédiaire des flux de trésorerie
- 6 Notes relatives aux états financiers consolidés résumés intermédiaires
 - 6.1 Résumé des principales méthodes comptables
 - 6.1.1 Base de la préparation
 - 6.1.2 Principales méthodes comptables
 - 6.1.3 Utilisation d'ajustements, d'estimations et d'hypothèses comptables
 - 6.1.4 Changements de méthodes comptables et informations à fournir
 - 6.2 Intégration d'entreprises - Novalon

6.3 Information sectorielle

6.4 Résultat de l'exercice

6.5 Impôt sur le résultat

6.6 Résultat par action

6.7 Actifs incorporels et goodwill

6.8 Immobilisations corporelles

6.9 Participations dans des entreprises associées

6.10 Créances clients et autres

6.11 Capital social

6.11.1 Généralités

6.11.2 Variations du capital

6.12 Emprunts

6.13 Instruments financiers

6.13.1 Catégories et juste valeur des instruments financiers

6.13.2 Hiérarchie et évaluation des justes valeurs

6.14 Paiements fondés sur des actions

6.15 Engagements et passifs latents

6.16 Événements postérieurs à la clôture

III. Déclaration des personnes responsables

IV. Rapport du commissaire aux comptes sur son examen sommaire des états financiers résumés



*Mithra Pharmaceuticals SA/NV,
Société anonyme (naamloze vennootschap) de droit belge,
dont le siège social est sis 5 rue Saint-Georges, 4000 Liège (numéro d'immatriculation 0466.526.646)*

Rapport financier semestriel au 30 Juin 2016

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 13 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007.

Mithra Pharmaceuticals SA (ci-après "Mithra" ou la "société") a préparé son rapport financier semestriel en français et en anglais. En cas de divergence entre les versions, la version française prévaudra.



Rapport de gestion intermédiaire

I. Rapport de gestion intermédiaire

1. Informations sur la société

Mithra est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de médicaments exclusifs, innovants et différenciés et de produits génériques dédiés à la santé féminine.

Mithra couvre quatre domaines thérapeutiques : contraception et fertilité, ménopause et ostéoporose, infections vaginales et cancers.

Mithra est une société anonyme sise 5 rue Saint Georges, Liège, Belgique et ayant des filiales en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Luxembourg et au Brésil.

Le groupe a fait l'objet d'une introduction en bourse (IPO) sur Euronext Bruxelles le 30 juin 2015.

2. Événements importants survenus au cours des six premiers mois de l'exercice social.

Au cours du premier semestre 2016, le plan de développement et de valorisation de Mithra a connu plusieurs évolutions importantes. Ses principaux programmes de R&D axés sur l'Estetrol, sur Estelle, pour la contraception orale, et sur le Donesta, pour le traitement de la ménopause, ont franchi plusieurs étapes clés au cours de la période.

Dans le cadre du développement d'Estelle®, Mithra a annoncé début 2016 des résultats positifs en matière d'effets alimentaires. L'étude a démontré que l'apport de nourriture associé à une dose unique d'Estelle® chez les femmes entraînait une diminution du taux d'absorption d'Estetrol et de Drosprérinone (cmax) sans effet sur l'étendue de l'exposition (ASC) de l'Estetrol et du Drosprérinone. Cette étude était obligatoire avant le dépôt de l'IND auprès de la FDA pour l'essai aux États-Unis en juin 2016. En juillet 2016, les agences de réglementation européennes, canadiennes et américaines ont autorisé le démarrage de la phase III étendue sur les deux continents. Mithra a annoncé que le premier patient avait été examiné à la fin du premier semestre 2016 dans un centre de l'UE.

En ce qui concerne le développement du Donesta®, la société a commencé la phase II de l'étude de posologie en Europe et a recruté ses 5 premiers patients. Le principal objectif de ces essais cliniques de Phase II concernant le produit candidat Donesta® est de définir la dose minimale efficace pour traiter les symptômes vasomoteurs de la ménopause, autrement dit les bouffées de chaleur. Au total, cinq dosages seront testés dans le cadre de cette étude à l'aveugle, dont un placebo. Ces doses seront testées sur un panel de 255 femmes pendant un traitement de 12 semaines.

Afin de renforcer sa stratégie IP, Mithra a déposé des brevets pour ses formes sublinguales basées sur l'E4. Ce nouveau brevet permettra d'allonger la période de protection du brevet et d'éviter une pénétration des génériques. Ces progrès satisfaisants des différents programmes E4 se sont dans le même temps traduits par la signature d'une

lettre d'intention avec Fuji Pharma, le leader du marché japonais de la santé féminine. Les deux parties ont affiché en juin 2016 leur intention de conclure un accord contraignant de licence et d'approvisionnement pour une ou plusieurs indications thérapeutiques de l'Estetrol avant la fin de l'année.

Mithra est entrée dans la phase finale de la création de sa plateforme CDMO et devrait achever la construction de ses installations dans les prochains mois, respectant ainsi le calendrier et le budget prévus. L'inauguration devrait avoir lieu fin septembre. Le CDMO hébergera différents programmes de développement et de production, notamment les médicaments complexes à longue durée d'action brevetés par Mithra, Zoreline® et Myring.

Pour Zoreline®, Mithra a fait le point sur le projet Zoreline® et a communiqué les résultats intérimaires de l'étude pharmacodynamique (PD) de l'implant de 3 mois. Les résultats détaillés de cette étude PD ont montré que la limite de 8 patients non-répondeurs hors des spécifications de l'essai avait été dépassée. En parallèle, une étude pharmacocinétique a été initiée et les résultats sont attendus pour fin 2016.

En ce qui concerne le développement du Myring, la société a enregistré des progrès satisfaisants et a lancé la production de ses premiers lots techniques et cliniques. Cela devrait avoir lieu selon le calendrier prévu de sorte que le produit pourra être lancé au moment de l'expiration du brevet du Nuvaring® original.

En outre, en ce qui concerne son propre produit à base de Tibolone, Tibelia®, Mithra a annoncé qu'elle avait reçu le feu vert pour obtenir l'AMM européenne. Dans le même temps, quatre pays ont accordé une AMM. Sur la base de ces résultats, Mithra a annoncé la signature d'un accord de licence et d'approvisionnement.

Mithra réaffirme ainsi sa position de leader du marché de la contraception en Belgique (en nombre de cycles) tout en respectant ses plans de développement. La société a publié les meilleurs chiffres de ventes de son histoire (sur la base des données IMS) au mois de juin 2016.

3. Principales données financières

	<i>30 Juin</i>	<i>30 Juin</i>
<i>Milliers d'euros</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
COMPTE DE RÉSULTAT		
Produits	8.362	8.415
Coût des ventes	(4.420)	(4.811)
Marge brute	3.942	3.604
Dépenses de recherche et développement	(16.829)	(2.833)
Frais généraux et administratifs	(3.829)	(3.553)
Frais de vente	(4.521)	(1.427)
Autres produits d'exploitation	198	192
Total des charges d'exploitation	(24.981)	(7.621)
Résultat d'exploitation - bénéfice/ (perte) / REBITDA	(21.040)	(4.017)
Coûts non récurrents	(2.511)	
Dotations aux amortissements	(479)	(282)
EBIT	(21.518)	(6.811)
Résultat financier	(1.031)	(928)
Résultat net des sociétés mises en équivalence - bénéfice/(perte)	(22)	(465)
Résultat avant impôt - bénéfice/ (perte)	(22.572)	(8.204)
Impôt sur le résultat	2.977	1.940
Résultat de l'exercice - bénéfice/ (perte)	(19.595)	(6.264)

	<i>30 Juin</i>	<i>31 Décembre</i>
<i>Milliers d'euros</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
ACTIF		
Actifs non courants	103.298	96.498
Actifs courants	78.191	109.089
TOTAL ACTIF	181.490	205.587
 PASSIF		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère (part du groupe)	108.152	127.394
Passifs non courants	46.383	43.653
Passifs courants	26.955	34.540
TOTAL PASSIF	181.490	205.587

Le Groupe a réalisé une perte nette de 19.595 kEUR au premier semestre 2016, contre une perte nette de 6.264 kEUR au premier semestre 2015.

Le chiffre d'affaires du groupe a diminué de 53 kEUR, passant de 8.415 kEUR à 8.362 kEUR. Cette baisse s'explique principalement par la chute des ventes aux Pays-Bas (376 kEUR) qui a été partiellement compensée par l'augmentation des ventes (109 kEUR) sur les marchés belges et luxembourgeois.

Les premières ventes de licences du Tibolone ainsi que le développement des marchés belge, luxembourgeois et allemand ont fait passer la marge brute de 43 % à 47 %.

Les charges d'exploitation du Groupe ont augmenté de 17.360 kEUR, passant de 7.621 kEUR en 2015 à 24.981 kEUR en 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la montée en puissance des charges (hors frais de personnel) pour les projets à base d'Estetrol dans les domaines de la contraception et de la ménopause ainsi que par les coûts liés au lancement du CDMO.

L'augmentation des frais généraux et administratifs est essentiellement due aux modifications de la structure du groupe et au renforcement de l'équipe de direction et du back-office destiné à soutenir la poursuite de la croissance.

Les coûts liés au lancement des organisations commerciales allemandes et françaises ont entraîné une augmentation des coûts commerciaux de 3.094 kEUR.

En conséquence, le REBITDA s'établit à -21.040 kEUR en 2016 contre 4.017 kEUR en 2015.

Cette même année, les charges exceptionnelles se sont élevées à 2.511 kEUR, se composant principalement des coûts liés à l'IPO de 2015. En 2016, aucun coût exceptionnel n'a été réservé.

Les frais financiers comprennent principalement les coûts liés aux ajustements IFRS au titre de la juste valeur des paiements d'étapes d'Estetra, des obligations contractuelles de Novalon et de la juste valeur des avances publiques.

4. Principaux risques et incertitudes

Le conseil d'administration considère que les principaux facteurs de risques résumés dans la section 1.1 du prospectus relatif à l'IPO et dans la section 1.11 du rapport annuel 2015 restent pertinents, lesquels sont réputés être reproduits ici.

5. Transactions avec des parties liées

Le conseil d'administration de Mithra se réfère à la section 13.2 du prospectus relatif à l'IPO, laquelle est réputée être reproduite ici, ainsi qu'à la section 9.28 du rapport annuel 2015.

Au cours du premier semestre 2016, Mithra n'a effectué aucune autre transaction avec des parties liées.



III. États financiers consolidés
résumés intermédiaires pour
l'exercice clos le 30 juin 2016

II. États financiers consolidés résumés intermédiaires pour l'exercice clos le 30 juin 2016

1. Compte de résultat consolidé intermédiaire

		30 Juin Notes	30 Juin 2016	2015
Milliers d'euros				
COMpte DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ				
Produits		8.362	8.415	
Coût des ventes		(4.420)	(4.811)	
Marge brute		3.942	3.604	
Dépenses de recherche et développement		(16.894)	(2.830)	
Frais généraux et administratifs		(4.237)	(5.817)	
Frais de vente		(4.527)	(1.961)	
Autres produits d'exploitation		198	192	
Total des charges d'exploitation		(25.460)	(10.414)	
Résultat d'exploitation- bénéfice/ (perte)		(21.518)	(6.811)	
Produits financiers		41	13	
Charges financières		(1.071)	(941)	
Résultat financier		(1.031)	(928)	
Résultat net des sociétés mises en équivalence - bénéfice/ (perte)		(22)	(465)	
Résultat avant impôt - bénéfice/ (perte)		(22.572)	(8.204)	
Impôt sur le résultat		2.977	1.940	

Résultat de l'exercice - bénéfice/ (perte)	6.5	(19.595)	(6.264)
Revenant			
aux propriétaires de la société mère (part du groupe)		(19.595)	(6.264)
aux actionnaires minoritaires	-	-	-
Résultat par action - bénéfice/ (perte)			
Résultat de base par action (euro)		(0.63)	(0,32)
Résultat dilué par action (euro)		(0.63)	(0,32)

2. 2 État consolidé intermédiaire du résultat global

		<i>Période close le</i>
	30 Juin	30 Juin
	2016	2015
<i>Milliers d'euros</i>		
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL		
Résultat net de la période	(19.595)	(6.264)
Autres éléments du résultat global	(11)	(8)
Écarts de conversion	(11)	(8)
Total du résultat global de la période	(19.606)	(6.272)
Revenant		
aux propriétaires de la société mère (part du groupe)	(19.606)	(6.272)
aux actionnaires minoritaires	-	-
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	(19.606)	(6.272)

3. État consolidé intermédiaire de la situation financière

<i>Milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	<i>30 Juin</i>	<i>31 Juin</i>
		<i>2016</i>	<i>2015</i>
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	6.7	80.119	78.234
Immobilisations corporelles	6.8	8.098	3.573
Goodwill	6.7	5.233	8.016
Participations dans des entreprises associées	6.9	176	198
Impôt différé actif		8.533	5.345
Autres actifs non courants		1.139	1.133
Actifs non courants		103.298	96.498
Stocks		3.562	2.797
Créances clients et autres	6.10	8.732	9.498
Autres dépôts à court terme		60.000	89.000
Trésorerie et équivalents de trésorerie		5.897	7.794
Actif courant		78.191	109.089
TOTAL ACTIF		181.490	205.587

<i>Milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	6.11	22.613	22.613
Prime d'émission	6.11	122.830	122.830
Report à nouveau déficitaire		(37.256)	(18.024)
Écarts de conversion		(35)	(24)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère (part du groupe)		108.152	127.394
Emprunts subordonnés	6.12	2.811	1.602
Emprunts bancaires	6.12	1.142	1.428
Avances publiques remboursables	6.12	8.517	8.513
Autres prêts	6.12	30.153	26.153
Provisions		266	266
Impôt différé passif		3.494	5.692
Total des passifs non courants		46.383	43.563
Part à court terme des emprunts à long terme	6.12	592	404
Dettes financières à court terme	6.12	3.548	17.450
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes		22.765	16.643
Impôt sur les sociétés exigible		50	43
Passif courant		26.955	34.540
TOTAL PASSIF		181.490	205.587

4. État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres

<i>Milliers d'euros</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Résultats non distribués</i>	<i>Paiements fondés sur des actions</i>	<i>Réserve pour écarts de conversion</i>	<i>Total des capitaux propres</i>
Solde au 1^{er} janvier 2015	3.107	10.572	(8.154)		-	5.524
Résultat de l'exercice			(6.264)			(6.264)
Autres éléments du résultat global de la période					(8)	(8)
Total du résultat global de la période			(6.264)		(8)	(6.272)
Fusion avec Ardentia du 22 mai 2015	10.571		4.883			15.454
Intégration dans le capital	15.384	(9.830)	(5.554)			-
Réduction du capital	(15.384)					(15.384)
Augmentation de capital du 22 mai 2015	4.273	50.331				54.604
Rémunération à base d'actions				243		243
Solde au 30 juin 2015	17.951	51.073	(15.089)	243	(8)	54.170
Solde au vendredi 1^{er} janvier 2016	22.613	122.830	(18.646)	621	(24)	127.394
Résultat de l'exercice			(19.595)			(19.595)
Autres éléments du résultat global de la période					(11)	(11)
Total du résultat global de la période			(19.595)		(11)	(19.606)
Rémunération à base d'actions				364		364
Solde au jeudi 30 juin 2016	22.613	122.830	(38.241)	985	(35)	108.152

5. État consolidé intermédiaire des flux de trésorerie

	30 Juin 2016	30 Juin 2015
<i>Milliers d'euros</i>		
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte d'exploitation	(21.518)	(6.811)
Dotations aux amortissements	479	642
Rémunération à base d'actions	364	243
Impôts payés	(15)	(217)
Sous-total	(20.690)	(6.142)
 Variations du fonds de roulement		
Augmentation/(diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes courantes	6.122	2.357
(Augmentation)/diminution des créances clients et autres	766	(5.417)
(Augmentation)/diminution des stocks	(765)	(1.619)
(Augmentation)/diminution des autres postes	-	66
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(14.567)	(10.755)
 FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4.711)	(969)
Produit des ventes d'immobilisations corporelles	7	769
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2.187)	(8.528)
Acomptes versés	-	1.369
Acquisition d'une filiale, nette de la trésorerie acquise	-	(7.036)
Participations dans des entreprises associées	-	(1.500)
Investissement dans d'autres actifs	(6)	(9)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(6.897)	(15.905)

	30 Juin 2016	30 Juin 2015
<i>Milliers d'euros</i>		
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Paiements au titre des emprunts	(17.027)	(4.068)
Produit des emprunts	7.746	1.584
Intérêts versés	(192)	(627)
Intérêts et autres produits financiers reçus	41	1
Dividendes versés aux actionnaires	-	-
Produit des émissions d'actions (net des frais d'émission)	-	54.604
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(9.433)	51.494
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(30.897)	24.835
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	96.794	1.678
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	65.897	26.512

6.6 Notes relatives aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

6.1. Résumé des principales méthodes comptables

6.1.1. Base de la préparation

Les états financiers consolidés résumés pour le semestre clos le 30 juin 2016 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Les états financiers n'incluent pas toutes les informations requises pour des états financiers annuels et doivent par conséquent être lus conjointement avec les états financiers annuels au jeudi 31 décembre 2015. Les états financiers consolidés résumés sont présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

La publication des états financiers consolidés résumés a été approuvée par le conseil d'administration de Mithra le 24 août 2016.

L'information financière consolidée résumée a été revue, mais non auditee, par le commissaire aux comptes.

6.1.2. Principales méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires ont été établis selon les mêmes méthodes comptables que celles adoptées pour les derniers états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les nouvelles normes et interprétations en vigueur pour la première fois au titre des périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016 n'ont pas d'incidence sur les états financiers intermédiaires du groupe.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière constante dans l'ensemble du Groupe aux fins de l'établissement de ces états financiers intermédiaires.

6.1.3. Utilisation d'ajustements, d'estimations et d'hypothèses comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires, le management formule un certain nombre de jugements, estimations et hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourront être différents de ces jugements, estimations et hypothèses, et correspondront rarement aux résultats estimés.

Les jugements, estimations et hypothèses retenus pour les états financiers intermédiaires, notamment les principales causes d'incertitude des estimations sont les mêmes que ceux retenus pour les derniers états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

6.1.4. Changements de méthodes comptables et informations à fournir

Les nouvelles normes, interprétations et modifications suivantes publiées par l'IASB et l'IFRIC sont en vigueur pour la période annuelle courante :

- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2010-2012 (publiées par l'IASB en décembre 2013)
- Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2012-2014 (publiées par l'IASB en septembre 2014)
- IFRS 11 Partenariats - Amendements concernant la comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune (mai 2014)
- IAS 1 Présentation des états financiers - Amendements résultant de l'initiative informations à fournir (décembre 2014)
- IAS 16 Immobilisations corporelles - Amendements concernant la clarification sur les modes d'amortissement acceptables (mai 2014)
- IAS 16 Immobilisations corporelles - Amendements incluant les actifs biologiques producteurs dans le champ d'application de l'IAS 16 (juin 2014)
- IAS 19 Avantages du personnel – Amendements relatifs aux régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel (novembre 2013)
- IAS 27 États financiers consolidés et individuels - Amendements rétablissant la méthode de la mise en équivalence en tant qu'option de comptabilisation des investissements dans les filiales, coentreprises et entreprises associées dans les états financiers individuels d'une entité (août 2014)
- IAS 38 Immobilisations incorporelles - Amendements concernant la clarification sur les modes d'amortissement acceptables (mai 2014)
- IAS 41 Agriculture - Amendements incluant les actifs biologiques producteurs dans le champ d'application de l'IAS 16 (juin 2014)

L'adoption de ces nouvelles normes et amendements n'a pas entraîné de modifications importantes des méthodes comptables du groupe.

6.2. Intégration d'entreprises - Novalon

En 2016, le management a achevé l'allocation du prix d'achat de l'acquisition de Novalon SA. Il convient de noter que les chiffres figurant dans les tableaux ci-dessous sont quelque peu différents des chiffres provisoires communiqués dans le rapport annuel 2015. Les principales modifications par rapport à la version précédente concernent les justes valeurs des avances publiques, les impôts différés et le goodwill.

En décembre 2015, Mithra a acquis en totalité Novalon SA et les droits de distribution mondiale associés via plusieurs opérations :

- La signature d'une convention d'achat d'actions (SPA) au titre de laquelle 50 % des actions de Novalon ont été acquises pour un prix total de 9.400 kEUR
- L'achat des droits mondiaux relatifs à ses deux principaux produits en développement (Zoreline et Myring) pour un prix total de 8.500 kEUR

La juste valeur du prix total peut être résumée comme suit :

<i>Milliers d'euros</i>	<i>Total</i>
Contrat d'achat de 50 % des actions de Novalon SA	9.400
Droits mondiaux Zoreline et Myring	8.500
Prix	17.900

Avant cette acquisition, le Groupe détenait déjà une participation minoritaire dans Novalon ; conformément aux règles des acquisitions complémentaires, la participation déjà détenue a été réévaluée à la juste valeur, ce qui a entraîné un gain de 3.717 kEUR en 2015.

<i>Milliers d'euros</i>	Novalon SA
Au 1er janvier 2014	-
Acquisition de 25 % des actions	2.000
Perte de la période (25 %) - mise en équivalence	(35)
Au 31 décembre 2014	1.965
Augmentation de 25 % à 50 %	1.500
Augmentation de capital	300
Perte de la période - mise en équivalence jusqu'à décembre 2015	(2.709)
Au 8 décembre 2015 - à l'acquisition	1.056
Gain résultant de la comptabilisation des augmentations selon les normes IFRS	3.717
Prix payé pour l'augmentation à 100 %	17.900
Total de la participation dans Novalon au 31/12/2015	22.673

Le tableau suivant présente les actifs acquis et les passifs pris en charge à la date de l'acquisition.

<i>Milliers d'euros</i>	Novalon SA
Actifs courants	684
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	242
- Crédits clients et autres	442
Actifs non courants	37.205
Immobilisations corporelles	71
Immobilisations incorporelles	36.262
Autres actifs non courants	871
Passifs	(16.636)
Fournisseurs et autres dettes	(1.523)
Comptes courants	(3.698)
Impôt différé passif	(3.295)
Juste valeur des obligations contractuelles	(7.763)
Prêts publics	(357)
Total de l'actif net identifiable	21.253
Goodwill	1.420
TOTAL	22.673

Les actifs incorporels correspondent à l'"Entrepreneurial Right", c'est-à-dire l'ensemble des actifs qui permettent à Novalon de poursuivre le développement et la commercialisation des produits Zoreline et Myring. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire afin d'imputer le coût de ces actifs incorporels sur leur durée d'utilité estimée de 7 ans, à compter du moment où ils sont prêts à être utilisés.

Le goodwill représente la valeur non exprimée du personnel et des synergies attendues de l'acquisition.

Novalon SA a reçu un soutien financier non dilutif de la région Wallonie. Ce soutien a été apporté sous la forme d'avances de trésorerie remboursables pour des montants totaux respectifs aux 31 décembre 2015 et 30 juin 2016 de 1 643 kEUR et 2 959 kEUR. La juste valeur de ces avances remboursables à la date d'acquisition est estimée à 357 kEUR.

La juste valeur des paiements conditionnels relatifs à certaines obligations contractuelles pour les produits acquis Zoreline et Myring est estimée à 7 763 kEUR, dont 500 kEUR sont dus en 2016 (juillet 2016), et le solde n'est payable au plus tôt qu'à partir de 2017.

La juste valeur des actifs nets acquis a été déterminée en utilisant une approche de pondération en fonction des probabilités (tenant compte de la réussite scientifique aussi bien que commerciale) qui a pris en compte les résultats possibles sur la base d'hypothèses concernant le calendrier et la probabilité de la date de lancement du produit, les taux d'actualisation correspondant à la date des premiers paiements, et la probabilité des taux de réussite commerciale et scientifique et des ajustements de l'actualisation des flux de trésorerie connexes. Le prix d'achat a été imputé aux actifs incorporels sur la base des prévisions de la direction en matière d'encaissements et de décaissements et en utilisant la méthode des recettes excédentaires pour calculer la juste valeur des actifs acquis et en tenant compte d'autres facteurs.

Une augmentation (diminution) importante de la probabilité de lancement (date) du produit entraînerait une juste valeur plus élevée (plus faible) des actifs acquis et de la dette au titre de la contrepartie conditionnelle. Une augmentation (diminution) importante du taux d'actualisation entraînerait une juste valeur plus faible (plus élevée) de la dette au titre de la contrepartie conditionnelle et des actifs nets acquis. Une augmentation (diminution) importante de la probabilité du taux de réussite entraînerait une juste valeur plus élevée (plus faible) de la dette au titre de la contrepartie conditionnelle et des actifs nets acquis.

Les impôts différés se rapportent aux différences temporaires résultant de la différence entre la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition et leurs bases fiscales.

6.3 Information sectorielle

Actuellement, les résultats opérationnels ne sont examinés que globalement au sein de Mithra et, par conséquent, aucune distinction n'est faite en matière d'évaluation entre secteurs et aucune autre information sectorielle n'est fournie régulièrement au décideur opérationnel. Cependant, certains chiffres clés peuvent être présentés sur le plan géographique.

<i>Milliers d'euros</i>	<i>2016 Q2</i>
Belgique	6.056
Pays-Bas	678
Luxembourg	212
Ventes internationales	1.415
Total	8.362

<i>Milliers d'euros</i>	<i>2016 Q2</i>	<i>Déc 2015</i>
Belgique	93.993	87.979
Brésil	473	465
Luxembourg	16	20
Pays-Bas	7.999	7.998
France	24	25
Allemagne	14	12
Total	102.518	96.498

Les principaux actifs non courants sont situés en Belgique, excepté les droits de propriété intellectuelle (relatifs à l'Estetrol, hormis les droits relatifs à l'Estelle®) acquis aux Pays-Bas, une licence d'exploitation au Brésil et certains actifs mineurs aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Allemagne.

6.4. Résultat de l'exercice

Le Groupe a réalisé une perte nette de 19.595 kEUR au premier semestre 2016, contre une perte nette de 6.264 kEUR au premier semestre 2015.

Les dépenses de R&D du Groupe s'élèvent à 16.894 kEUR au premier semestre 2016, contre 2.830 kEUR au premier semestre 2015. Cette augmentation est principalement due à des dépenses pour les projets liés à l'Estetrol ainsi qu'à l'acquisition de Novalon, les résultats de cette société ayant été présentés en 2015 à la ligne part dans les pertes des sociétés mises en équivalence.

Les frais généraux et les dépenses commerciales du Groupe se sont élevés à 4.237 kEUR et 4.527 kEUR au premier semestre 2016, contre 5.817 kEUR et 1.961 kEUR au premier semestre 2015. La baisse des frais généraux s'explique principalement par les coûts de 2015 relatifs à l'IPO. L'augmentation des dépenses commerciales est essentiellement due aux coûts de démarrage des filiales commerciales allemandes et françaises.

Les frais financiers comprennent principalement les coûts liés aux ajustements IFRS au titre de la juste valeur des paiements d'étapes d'Estetra, des obligations contractuelles du Novalon et de la juste valeur des avances publiques.

Les produits fiscaux correspondent principalement à la poursuite de l'augmentation de l'impôt différé actif lié aux pertes fiscales reportées au niveau de Mithra.

6.5. Impôt sur le résultat

Les impôts sur le résultat sont constitués d'impôts différés. L'impôt différé actif se rapporte principalement à des pertes fiscales reportées au niveau de Mithra et dans une moindre mesure à des différences temporaires dues à des différences de méthodes comptables au niveau de la société. Le management est convaincu que Mithra va générer suffisamment de profits à l'avenir pour être en mesure de récupérer les pertes fiscales reportées et justifier la comptabilisation de l'impôt différé actif.

L'impôt différé passif résulte de la transaction sur Novalon et correspond principalement à la différence entre la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition et leurs bases fiscales.

6.6. Résultat par action

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat net revenant aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

<i>Milliers d'euros</i>	<i>2016 T2</i>	<i>2015 T2</i>
Résultat pris en compte pour le calcul de la perte de base par action, soit la perte nette	(19.595)	(6.264)
<hr/>		
Nombre d'Actions		
<i>Nombre moyen pondéré d'actions aux fins de la perte de base par action</i>	31.129.756	19.623.334
Perte de base par action (euro)	(0,63)	(0,32)
Perte par action après dilution (euro)	(0,63)	(0,32)

En mars 2015, la Société a émis 1.089 warrants en faveur de membres importants de son management et de son personnel. Étant donné que Mithra a enregistré des pertes sur les périodes présentées, l'impact dilutif des BSA émis sur le résultat par action est actuellement positif puisque la perte par action serait diluée et donc réduite.

Le 22 mai 2015, la Société a décidé de diviser 1 action en 1.650 actions, ce qui se reflète dans le calcul du résultat par action ci-dessus.

6.7. Actifs incorporels et goodwill

Le goodwill provient en totalité de l'acquisition d'Estetra (3.814 kEUR) et de Novalon (1.420 kEUR). La finalisation de l'allocation du prix pour l'acquisition de Novalon SA a entraîné une diminution du goodwill par rapport à décembre 2015.

Les actifs incorporels comprennent principalement les actifs incorporels liés à l'acquisition d'Estetra (30.686 kEUR), Novalon (36.262 kEUR) et à l'opération sur l'actif Donesta (8.000 kEUR). Les autres actifs incorporels sont constitués essentiellement d'un portefeuille de droits d'exploitation de produit acquis, de redevances d'accès au marché et d'une licence d'exploitation pour le marché brésilien. Ces droits ont été achetés entre 1999 et maintenant à différentes sociétés pharmaceutiques. Les incorporels comprennent également les droits de propriété intellectuelle pour une nouvelle formulation du Tibolone.

6.8. Immobilisations corporelles

Au cours de la période, le groupe a comptabilisé des acquisitions d'immobilisations corporelles pour 4.711 kEUR, liées principalement aux acomptes versés pour sa nouvelle unité de production de produits pharmaceutiques. Pour cette unité et les équipements connexes, le groupe a conclu plusieurs contrats de location financement comme expliqué au paragraphe 6.15.

6.9. Participations dans des entreprises associées

Investments in associates include a 25,13% participation in Targetome which is accounted using the equity method.

6.10. Crédits clients et autres

Les créances clients et autres ont diminué de 766 kEUR, principalement en raison de la diminution de la TVA récupérable par rapport à décembre 2015.

6.11. Capital social

6.11.1 Généralités

Aux 30 juin 2016 et 2015, le capital social de la Société correspondait au nombre d'actions suivantes (unités).

<i>Milliers d'euros</i>	<i>2016 T2</i>	<i>2015 T2</i>
Nombre d'Actions		
Capital social	31.129.756	24.519.183

Ces actions sont entièrement libérées et sans valeur nominale.

6.11.2 Variations du capital

La variation du nombre d'actions au cours des périodes closes le jeudi 30 juin 2016 et le jeudi 31 décembre 2015 est la suivante:

<i>Milliers d'euros</i>	<i>Nombre d'Actions</i>	<i>Capital émis</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Total</i>
À l'origine	8.843	2.480		2.480
Nul				
Solde au 31 décembre 2012	8.843	2.480	0	2.480
Nul				
Solde au 31 décembre 2013	8.843	2.480	0	2.480
Augmentation de capital du 22 septembre 2014	1.836	515	8.684	9.199
Augmentation de capital du vendredi 14 novembre 2014	399	112	1.887	1.999
Solde au mercredi 31 décembre 2014	11.078	3.107	10.571	13.678
Opérations du 22 mai 2015				
- Fusion avec Ardentia	7.050	10.571		10.571
- incorporation au capital de la prime d'émission		9.829	(9.829)	-
- incorporation au capital des bénéfices non distribués		5.555		5.555
- Réduction du capital	(6.805)	(15.384)		(15.384)
- Division des actions	18.671.627			-
- Augmentation de capital par apport en numéraire	5.836.233	4.273	50.331	54.604
Introduction en bourse le 1 ^{er} juillet 2015				
Augmentation de capital	6.610.573	4.840	74.487	79.327
Coûts de transaction pour l'émission d'actions		(177)	(2.730)	(2.908)
Solde au jeudi 31 décembre 2015	31.129.756	22.613	122.830	145.443
Nul				
Solde au jeudi 30 juin 2016	31.129.756	22.613	122.830	145.443

Les opérations suivantes sur le capital ont eu lieu au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016.

6.12. Emprunts

<i>Milliers d'euros</i>	<i>2016 T2</i>	<i>2015</i>
Non Courants	42.623	37.695
Emprunts bancaires	1.142	1.428
Emprunts subordonnés	2.811	1.602
Avances publiques remboursables	8.517	8.513
Autres passifs financiers	30.153	26.153
Courants	4.139	17.855
Emprunts bancaires	2.980	17.106
Avances publiques remboursables	226	214
Autres passifs financiers	933	534
TOTAL DES EMPRUNTS	46.762	55.550

Pour la construction du nouveau bâtiment du CDMO, le Groupe a obtenu fin juin 2016 des prêts subordonnés de 2.394 kEUR et des avances à terme fixe de 2.821 kEUR. Les prêts subordonnés portent intérêt aux taux fixes de 5,5 % et 6,5 % et sont remboursables sur 15 ans à partir de 2019.

Le Groupe a également reçu une subvention de la région Wallonie. Le versement des montants accordés qui n'ont pas encore été reçus est soumis au franchissement de certaines étapes clés. Les subventions sont soumises à certaines obligations. Dans le cas où ces obligations ne sont pas remplies, les subventions peuvent être suspendues, révisées ou récupérées. Le groupe a l'obligation de poursuivre le développement du projet concerné. Si ce projet est arrêté, le groupe peut rendre les droits sur les résultats et les données générés par le projet au Service Public de Wallonie (SPW), auquel cas l'obligation de remboursement prend également fin. Les principaux programmes actuels de subvention sont des avances remboursables ou des subventions.

Les avances remboursables sont en partie à remboursement fixe et en partie à remboursement variable. La partie variable est en fonction de la réussite du projet (c'est-à-dire sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires). Il convient de noter que, alors que la partie variable de ces avances n'est due qu'au moment de la commercialisation, la partie fixe est due dans tous les cas. Les parties fixes et variables ne peuvent jamais dépasser le double du montant initialement reçu. La partie variable à rembourser au final dépendra de la performance du produit candidat. Dans le cas d'une subvention, les montants ne sont pas remboursables.

Les autres passifs financiers non courants comprennent principalement la juste valeur de la contrepartie conditionnelle pour Estetra (19.516 kEUR) ainsi que la juste valeur des paiements conditionnels relatifs à certaines obligations contractuelles liées aux produits acquis Zoreline et Myring (7.487 kEUR). En 2016, un nouveau financement à long terme a été conclu pour un montant total de 3.500 kEUR, ce qui explique l'augmentation en 2016.

6.13. Instruments financiers

6.13.1. Catégories et juste valeur des instruments financiers

Tous les instruments financiers, à l'exception de la contrepartie conditionnelle pour l'intégration d'Estetra, des actifs et passifs conditionnels résultant des obligations contractuelles pour Novalon et des avances publiques remboursables, sont comptabilisés au coût amorti. Étant donné la nature à court terme des actifs et passifs financiers impliqués, et la difficulté de déterminer la juste valeur pour la Société des emprunts concernés, celle-ci considère que les valeurs comptables de ces instruments financiers approchent leur juste valeur.

6.13.2. Hiérarchie et évaluation des justes valeurs

L'IFRS 7 impose de présenter les instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur à la date du bilan selon la hiérarchie des justes valeurs suivante

- Niveau 1 : prix coté pour des instruments similaires
- Niveau 2 : données de marchés directement observables autres que des données de niveau 1
- Niveau 3 : données non basées sur des données de marché observables

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs du groupe évalués à la juste valeur au jeudi 30 juin 2016 :

<i>30 juin 2016 (milliers d'euros)</i>	<i>Niveau 1</i>	<i>Niveau 2</i>	<i>Niveau 3</i>
Non courants			35.393
Avances publiques remboursables			8.390
Autres passifs financiers			27.003
Courants			726
Avances publiques remboursables			226
Autres passifs financiers			500

Le tableau suivant présente le report des soldes des instruments financiers de niveau 3 :

<i>Milliers d'euros</i>	<i>Avances publiques remboursables</i>	<i>Autres passifs financiers</i>	<i>Total</i>
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2016	8.726	26.653	35.379
Nouvelles avances publiques	261	-	261
Au compte de résultat	15	850	865
Impact de la finalisation de la PPA	(386)		(386)
Solde au 30 juin 2016	8.616	27.503	36.119

La juste valeur des avances publiques remboursables et des paiements conditionnels a été déterminée selon une approche de probabilité pondérée sur la base des flux de trésorerie actualisés comme indiqué ci-dessus.

Une légère variation du taux d'actualisation ou de la probabilité utilisé aurait une incidence significative sur la juste valeur des passifs conditionnels.

6.14. Paiements fondés sur des actions

Par décision de l'assemblée extraordinaire du 2 mars 2015, la Société a émis 1.089 warrants, principalement en faveur des dirigeants clés, avec un prix d'exercice de 5.645,56 EUR par warrant. Les warrants seront acquis à condition que le collaborateur reste dans l'entreprise pendant 4 ans (la période d'acquisition). Ces warrants pourront être exercés en 2019. La juste valeur des warrants à la date d'attribution est estimée à 2.789 kEUR. La juste valeur de chaque option est estimée selon le modèle Black & Scholes sur la base des hypothèses suivantes :

Nombre de warrants attribués	1.089
Prix d'exercice	5.646
Rendement du dividende attendu	-
Volatilité anticipée du cours de l'action	45,30%
Taux sans risque	0,53%
Duration prévue	8 years
Juste valeur	2,789

Tous les warrants sont encore en cours au 30 juin 2016. Au cours de l'exercice une charge de 364 kEUR a été comptabilisée au compte de résultat.

6.15. Engagements et passifs latents

Engagements de loyer et de crédit-bail

Le 17 novembre 2014, la société a conclu un contrat de location-financement pour la construction et l'utilisation d'une unité de production pour la fabrication de produits pharmaceutiques. Ce contrat commencera à la date de la recette opérationnelle des installations ou au plus tard le 31 octobre 2016. Le budget total de cet investissement est de 49.400 kEUR. Mithra s'est engagée à participer à hauteur de 30 % au financement de la construction par le biais du transfert du produit d'un emprunt subordonné et de subventions qui seront préfinancés par des avances à terme fixe. Le solde est financé par deux contrats de location : un contrat de location d'une durée de 15 ans pour un montant total de 24.900 kEUR et un contrat de location d'une durée de sept ans pour un montant total de 12.500 kEUR.

Le 20 mai 2016, la société a finalisé le financement de la Phase 2 de la construction de l'unité de production pour la fabrication de produits pharmaceutiques. Le contrat de location de ce bâtiment commencera à la date de la recette opérationnelle du bâtiment ou au plus tard le 30 avril 2019. Le total de cet investissement s'élèvera à 25.835 kEUR. De même que pour la Phase 1 du financement, Mithra s'est engagée à participer à hauteur de 32 % au financement du contrat de location du bâtiment et à hauteur 38 % au financement du contrat de location des équipements par l'intermédiaire du transfert d'un emprunt subordonné et de subventions qui seront préfinancés par des avances à terme fixe. Le solde est financé par deux contrats de location : un contrat de location d'une durée de 15 ans et 6 mois pour un montant total de 9.097 kEUR et un contrat de location d'une durée de 7 ans et 6 mois pour un montant total de 7.685 kEUR.

Accords de recherche et développement collaboratifs

En 2015, Mithra a signé un accord avec PRA Health Sciences en tant que centre de recherche clinique (Clinical Research Organisation ou CRO) pour la prochaine Phase III des essais cliniques de son produit candidat Estelle, un contraceptif oral composé de 15 mg d'Estretol (E4) et de 3 mg de Drospirénone (DRSP) pour un budget total de 60 millions d'euros. Cette étude doit durer deux années.

Mithra a également signé un accord avec Chiltern en tant que centre de recherche clinique (CRO) pour la phase de l'étude de posologie de son projet Donesta® pour un budget total de 4,6 millions d'EUR. Le programme Donesta a été présenté et validé au T2 2015 par plusieurs agences nationales de réglementation de l'UE et des États-Unis.

À part les engagements supplémentaires ci-dessus, il n'y a pas eu de modifications significatives des engagements et passifs latents par rapport à l'exercice précédent.

Litige Organon/Merck concernant un brevet

Depuis 2008, le groupe est impliqué dans une procédure judiciaire contre Organon NV et Merck Sharp & Dohme BV concernant une contrefaçon de brevet. Actuellement, Organon et Merck réclament des dommages provisionnels de 1.000.000 EUR tandis qu'ils estiment une perte réelle de bénéfices de 2.465.507 EUR. Une provision relative à cette demande a été comptabilisée dans les présents états financiers consolidés, fondée sur l'estimation raisonnable de la direction.

Litige Contrel

Un litige est en cours entre Mithra et Contrel Europe, portant sur un accord de collaboration entre les deux parties daté du 31 janvier 2005, concernant le produit Femilis Slim qui était développé par Contrel. En mai 2009, Mithra a engagé une procédure à l'encontre de Contrel Europe pour non-respect dudit accord par Contrel, dans le but d'obtenir du tribunal l'exécution forcée de l'accord. Dans le cadre de cet accord, Mithra a souligné l'importance du produit concerné, lequel visait un marché potentiel de plusieurs dizaines de millions. Toutefois, le principal objectif de Mithra était de s'assurer que le contrat serait exécuté. Dans le cadre de la procédure, Contrel Europe a lancé une demande reconventionnelle, provisoirement évaluée à 1,00 EUR, dans laquelle elle allègue à son tour des violations du contrat par Mithra (sur la base, entre autres, de l'allégation que Mithra aurait privilégié le développement du Levosert - dans le même domaine d'application - plutôt que celui du Femilis Slim, ce que Mithra conteste). En janvier 2014, le litige a été envoyé à la liste judiciaire, où il restera jusqu'à ce qu'une des parties décide de le réactiver.

6.16. Événements postérieurs à la clôture

Le 22 juillet, Mithra a annoncé que, après avoir reçu plus tôt l'approbation de la Phase III d'Estelle par l'UE et le Canada, elle avait également reçu le feu vert de la FDA. Ce feu vert ouvre la voie à l'essai clinique du produit contraceptif candidat à base d'Estretol, et cela sur les deux continents.

Mithra Pharmaceuticals a annoncé la nomination de Marc Coucke comme Président du Conseil d'Administration. D'autres changements ont également lieu au sein du Conseil d'Administration de Mithra Pharmaceuticals : Koen Hoffman, CEO de Value Square et ancien CEO de KBC Securities, est nommé nouvel administrateur indépendant et deviendra président du Comité d'Audit de Mithra ; Freya Loncin, General Counsel Alychlo, est nommée nouvel administrateur non-exécutif ; Le Professeur Jean-Michel Foidart, co-fondateur de Mithra et actuel co-président du Comité scientifique de Mithra Pharmaceuticals, est nommé administrateur non-exécutif.

Seulement 2 mois après avoir signé sa Lettre d'intention avec Fuji, Mithra signe son premier partenariat majeur pour Estelle®, conformément à sa stratégie de développement de partenariats sur les territoires hors UE et Etats-Unis pour ses produits à base d'Estretol. Le partenaire de Mithra, Fuji Pharma, leader sur le marché japonais de la contraception et de la dysménorrhée, obtient le droit de commercialiser au Japon et dans les pays de l'ASEAN Estelle®, le produit candidat de Mithra en contraception orale à base d'Estretol au Japon et en ASEAN, ce qui représente un marché total de 330 millions d'euros de ventes annuelles. Les accords de partenariat, qui couvriront une période de 20 ans, prévoient l'approvisionnement exclusif par Mithra au sein de son CDMO et comprennent des paiements initiaux allant jusqu'à 26 millions d'euros, dont 10 millions d'euros versés à la signature.



III. Déclaration
des personnes
responsables

III. Déclaration des personnes responsables

Le conseil d'administration de Mithra, représenté par tous ses membres, déclare, que, pour autant qu'il le sache :

- les états financiers résumés, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image sincère et fidèle des actifs, de la situation financière et des résultats de Mithra et de ses entités consolidées ; et
- le rapport de gestion intermédiaire contient une description fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu au cours du premier semestre de l'exercice, ainsi que de leur incidence sur les états financiers résumés, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes du second semestre de l'exercice.



IV

Rapport du commissaire
aux comptes sur son examen sommaire
des états financiers résumés

IV. Rapport du commissaire aux comptes sur son examen sommaire des états financiers résumés

Rapport du commissaire aux comptes de MITHRA PHARMACEUTICALS SA sur l'examen des états financiers consolidés intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2016

Introduction

Nous avons examiné l'état consolidé intermédiaire de la situation financière de MITHRA PHARMACEUTICALS SA au 30 juin 2016 et les états consolidés associés du résultat global, des flux de trésorerie et des variations des capitaux propres pour la période de six mois close à cette date, ainsi que les notes annexes. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation de l'information financière consolidée intermédiaire conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cette information financière consolidée intermédiaire, sur la base de notre examen.

Étendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen des informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen d'informations financières intermédiaires consiste à mener des investigations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et à appliquer des procédures d'analyse et autres procédures d'examen. L'étendue d'un examen est sensiblement moindre qu'un audit effectué conformément aux Normes internationales d'audit, et ne nous permet pas en conséquence d'être certains que nous aurons connaissance de toutes les questions importantes qui pourraient être identifiées dans le cadre d'un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen, nous n'avons identifié aucun élément qui nous porterait à croire que l'information financière consolidée jointe n'aurait pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Signé par Felix Fank

Pour de plus amples informations,
veuillez-vous adresser à :

Presse

Julie Dessart

Chief Communication Officer

+32 4 349 28 22

+32 475 86 41 75

press@mithra.com

Investor Relations

François Fornieri, CEO

Steven Peters, CFO

Julie Dessart, CCO

Jean-Manuel Fontaine, PRO

+32 4 349 28 22

investorrelations@mithra.com

www.mithra.com

Contact

Rue Saint-Georges, 5
4000 Liège
Belgium
+32 (0)4 349 28 22
info@mithra.com



Inspired by women